

NOTE EXPLICATIVE

Demande de permis d'urbanisme
Rue Henri Caron 23, 1070 Anderlecht

1. **Demandeur**
NAPOLEONE Graziella
Rue de la Croix de Malte 13,
1400 Nivelles
Tel : +32 478 37 74 12
Mail : graziella.mancini@gmail.com

Madame Napoleone fait la demande aux noms des quatre propriétaires, elle et ses trois enfants : Eleonora, Sergio et Lorenzo Mancini (l'architecte).

2. **Architecte**
MANCINI Lorenzo
Avenue des Démineurs 3
1090 Bruxelles
Tel : +32 474 52 99 13
Mail : loo.mancini@gmail.com

3. **Projet**

Mettre en conformité une maison unifamiliale (fermeture de la cour et des terrasses, modification de la zone de recul, création d'un abri de jardin)

Lors de la vente de la maison, le notaire a mis en évidence une potentielle infraction urbanistique.
Dans ce but, un permis de régularisation est introduit.

En comparant les plans d'origine et la situation de fait, on se rend compte que les balcons et la cour (façade jardin) ont été intégrés dans le volume du bâtiment existant. Les caves, le séjour et les chambres ont donc été agrandies.

En observant la façade arrière, l'impression est que la maison a toujours été construite comme cela (sans certitude).

En tout cas, les châssis de la façade arrière

- Niveau +1, +2, +3 datent de janvier 1995.
- Niveau +0 ont été remplacés en 2009.

Niv. +1, +2, +3, combles

Niv. +0



Les châssis de la façade avant ont été remplacés en 2008.

Le volume respecte le RRU : il est aligné aux façades voisines.

Les surfaces vitrées sont respectées pour chaque pièce de la maison.

Ayant une grande terrasse (et un jardin) connectés aux pièces de vie par l'escalier, les balcons aux étages ne semblent pas indispensables au bon fonctionnement de la maison.

SIGNATURES :

Maître de l'Ouvrage
NAPOLEONE Graziella

Auteur de projet
MANCINI Lorenzo